

Conseil communal de Dippach

Séance du lundi, 12 octobre 2020

Les conseillers communaux de la commune de Dippach sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, **qui aura lieu en la salle des fêtes du centre culturel Norbert SASSEL à Bettange**, le lundi, 12 octobre 2020 à 09.00 heures.

ORDRE DU JOUR :

A. Séance publique

1. Choix de la salle pour les séances du conseil communal du 12 octobre 2020, vu la localisation en la salle des fêtes du centre culturel Norbert SASSEL à Bettange, pour des raisons sanitaires, dans le cadre des mesures de répression contre la propagation du COVID-19 – Décision
-

B. Séance à huis clos

1. Personnel communal
 - 1.1. Annulation de la prime d'astreinte de M. Steve REISER
 - 1.2. Démission d'un membre du personnel communal sous le statut de l'employé communal
 - 1.3. Nomination à un poste d'employé communal au service technique
 2. Affaires sociales : Proposition d'un nouveau représentant au comité de l'OSCM en remplacement de M. Philippe MEYERS
-

C. Séance publique

1. Création d'un poste de la catégorie d'indemnité A – groupe d'indemnité A2 – sous-groupe d'indemnité scientifique et technique
2. Finances communales : Modifications budgétaires
 - 2.1. Modifications budgétaires
 - 2.2. Approbation du décompte relatif aux travaux de transformation de l'ancien bâtiment scolaire principal en maison relais
3. Affaires scolaires :
 - 3.1. Organisation scolaire définitive pour l'année scolaire 2020/2021 – Décision et vote
4. Infrastructures communales – Présentation et discussion des travaux relatifs à l'extension de l'école fondamentale
5. Conventions
 - 5.1. Convention avec Mme Léonie SCHMIT-WELLONG pour l'entretien de 59 arbres fruitiers et l'entretien d'un près de 62 ares par fauchage et/ou pâturage par moutons migrants pour une durée de 9 ans à charge du budget communal
 - 5.2. Convention avec M. André MEIER pour la plantation de 31 arbres fruitiers, entretien de 2 arbres fruitiers existants et plantation d'une haie mixte sur une double rangée de 41 mètres, sur une parcelle sise au lieu-dit « auf der Schleed » à Dippach pour une durée de 9 ans à charge du budget communal
 - 5.3. Convention avec Mme Odette BOSSLER-SCHWEICH pour la renaturation d'un près de 49,2 ares en type de près « magere Flachland Mähwiese (6510) » au lieu-dit « Im Schwamm » à Bettange-sur-Mess pour une durée de 9 ans à charge du budget communal

- 5.4. Convention avec l'Office Social Commune Mamer (OSCM) pour l'exercice 2020
- 5.5. Convention relative à la construction d'un bassin de rétention à Reckange-sur-Mess
6. Aménagement communal – Présentation du PAP « Route des Trois Cantons / Rue de Dippach » à Bettange-sur-Mess au lieu-dit « Op der Kescht » Réf. 18-849/13
7. Transactions immobilières :
 - 7.1. Echange de terrains au lieu-dit « Rue Emile Marx » entre la Commune de Dippach et M. Gustave WESTER avec paiement d'une soulte - Décision quant à l'acte notarié
 - 7.2. Acquisition par la Commune de Dippach d'un terrain d'une contenance de 82 ares 20 centiares avec bois au lieu-dit « Golbusch » à Dippach, de la part de M. Gustave WESTER - Décision quant à l'acte notarié
 - 7.3. Acquisition par la Commune de Dippach d'un terrain d'une contenance de 78 ares et 45 centiares avec bois au lieu-dit « Schlammfeld » à Schouweiler, de la part des conjoints Claudine et Marc PESCH
 - 7.4. Cession gratuite à la Commune de Dippach d'une place voirie d'une contenance de 17 ares 825 centiares au lieu-dit « Rue Raymond Krack » à Schouweiler, de la part de la société Construction Luxembourgeoise K-Home (C.L.K.) - Décision quant à l'acte notarié
 - 7.5. Acquisition par la Commune de Dippach d'une maison avec terrain sis au n° 1, Rue Tajel à Schouweiler, de la part de M. et Mme Antonio José CARVALHO CABRAL
8. Vote d'un règlement communal interne pour la zone commerciale
9. Environnement : Pacte-Climat – Charte (Leitbild) de la Commune de Dippach
10. Subsidés communaux :
 - 10.1. Attribution d'un subside à la Sécurité Routière pour l'année 2020
 - 10.2. Subside aux membres du Centre d'intervention (CIS) de la commune de Dippach dans le cadre de l'indemnisation des prestations de secours des membres, en vue de soutenir le volontariat (exercice 2020)
11. Clubs et associations communales :
 - 11.1. Présentation de statuts DC Never Check – Dépôt des statuts et fixation du siège dans la commune de Dippach
 - 11.2. Attribution de subsidés
12. Commission consultatives communales : Nomination d'un nouveau représentant du LSAP à la Commission culturelle
13. Avis du conseil communal relatif au projet d'abrogation du plan sectoriel « décharges pour déchets inertes » (PSDDI)
14. Informations du collège des bourgmestre et échevins au conseil communal
15. Divers et questions des conseillers communaux

Schouweiler, le 5 octobre 2020

Pour le collège échevinal,

La présidente,

le secrétaire f.f.,

s. Manon BEI-ROLLER



s. Fränky WOHL